

# TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

SEPTEMBRE 2014

CHEMINOTS



## WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

*L'Enseignement officiel  
Des valeurs sûres !*

70<sup>e</sup> année - n°8 - septembre 2014 (mensuel) dépôt CHARLEROIX | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



**ÉDITO**  
Il n'y a pas  
de fatalité...  
P. 3



**DOSSIER**  
Désobéir pour  
les services publics  
P. 4



**CHEMINOTS**  
Un été indien...  
P. 9

**RENCONTRES D'ÉTÉ DU CADTM**

**DETTE ILLÉGITIME | POURQUOI ET COMMENT DÉSOBÉIR AUX CRÉANCIERS ?**

CONFÉRENCES  
DÉBATS  
ATELIERS  
CONCERTS  
THÉÂTRE  
RENCONTRES...

**LES 13 & 14 SEPTEMBRE 2014**

**LA MARLAGNE, NAMUR**

PLUS D'INFOS : WWW.CADTM.ORG  
INSCRIPTIONS : PIERRE GOTTINEAU / +32 49 24 99 01 - INSCRIPTIONS@CADTM.ORG

نداء غزة  
**GAZA APPEAL**

سأندوا أهلنا في قطاع غزة  
To support our people in Gaza

**Urgence Gaza**

**Appel aux dons - Solidarité socialiste**

La situation humanitaire dans la Bande de Gaza reste catastrophique. Plus de 270 000 personnes ont dû se réfugier et, au 6 août, le bilan de l'offensive est alarmant : 1 843 morts, plus de 10 000 blessés et 65 000 personnes dont le logement a été détruit.

Depuis le 20 juillet, Solidarité Socialiste soutient son partenaire MA'AN qui aide près de 2 000 familles. MA'AN distribue aussi des kits d'hygiène, de cuisine, des matelas, etc.

Grâce à vos dons, nous permettons à MA'AN de satisfaire les besoins les plus urgents des familles déplacées à Gaza. Soutenez cette intervention en faisant un virement sur le compte de Solidarité Socialiste : IBAN BE42-0000-0000-5454 avec la communication suivante : Urgence Gaza (Tout don de 40 € ou plus, vous donne droit à une déduction fiscale).

**IN MEMORIAM**

**Philo Richard**



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre Camarade Philo Richard ce 28 juillet 2014. Élu Secrétaire général en 1993 et Président du secteur Telecom Aviation pendant plus de 10 ans, le Namurois au verbe haut et à la stature imposante a mis toutes ces qualités au service de ses affiliés. Philo avait pris sa pension le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

**DANS NOS RÉGIONALES**

**Charleroi**

**Voyage à Liège**

Le Comité régional intersectoriel des Pensionné(e)s, organise le **23 septembre**, un voyage en car. Matin : visite du musée « Liège dans la tourmente ». Midi : repas à l'espace faveur à la Maison de la Wallonie (apéritif, plat, dessert). Après-midi : expo : « Nous avions 20 ans en 1914 », à la gare de Liège-Guillemins.

RDV à 8h30, départ 8h45 précise, derrière la gare de Charleroi Sud à l'entrée de la rue Libioulle. Retour à Charleroi vers 19h30.

Coût : 39 €/affiliés et 43 €/sympathisants, à verser sur le compte BE86 8772 0285 0150 avec la mention « Liège » pour confirmer la réservation et ce, pour le 15 septembre au plus tard.

Inscription : Lili 071/797 111.

Renseignements :

Alphonse Vanden Broeck 0495/340 928.

**Huy**

**Goûter annuel**

Le Comité intersectoriel des Pensionnés organise son goûter annuel le **11 octobre à 14h30** dans la salle de la Maison du Peuple, rue Val Notre Dame, 323 à Moha.

Inscriptions pour le 7 octobre au plus tard au secrétariat de la Régionale, rue du Neufmoustier, 8.

Tél. : 085/824 555

les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 16h,

les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Fax : 085/824 563

E-mail : bernadette.parmenier@cgsp.be

## Il n'y a pas de fatalité...

Le gouvernement qui se négocie entre les trois partis flamands de droite et le seul MR du côté francophone appelle, avant même sa constitution, de nombreuses critiques.

Bien sûr, tant qu'il a une majorité au parlement fédéral, ce futur exécutif aura la légalité pour lui. On ne peut pourtant s'empêcher de constater qu'il n'a, en Communauté Wallonie-Bruxelles, aucune légitimité. Certains rappellent que le précédent gouvernement n'était pas majoritaire chez les Flamands. Certes ! Mais de quoi parle-t-on ? Si on s'en tient aux sièges, le gouvernement Di Rupo possédait le soutien de 43 parlementaires flamands contre 45 qui le combattaient, il était à peine minoritaire. Notre futur gouvernement sera lui seulement soutenu par 20 députés francophones et combattu par 43 parlementaires de Wallonie et de Bruxelles.

L'élection du 25 mai a consacré clairement une majorité de centre gauche. Le MR peut revendiquer d'avoir progressé mais ce n'est pas suffisant. Auquel cas, il faudrait que le MR s'allie avec le PTB qui a davantage progressé que lui.

Ce gouvernement sera illégitime tant il est déséquilibré ! D'un gouvernement équilibré entre francophones et néerlandophones, on passe à un déséquilibre fondamental. La droite flamande va imposer sa politique de droite à une majorité francophone de gauche.

Les idées lancées par les négociateurs ne laissent d'ailleurs aucun doute : faire travailler les chômeurs, vérification des revenus pour les allocations de chômage (soit transformation d'un droit en une aumône), vente intégrale des entreprises publiques, service minimum en cas de grève, suppression des pensions publiques, révision de l'indexation des salaires...

Tous les dogmes de la droite radicale, d'aucuns diront de la droite extrême, y sont. Certes, tout ne s'y retrouvera pas, mais, cela en est assez. !

Parler de service minimum alors que les mêmes suppriment les services publics depuis des années pour des raisons financières. Combien de lignes supprimées, d'horaires réduits, quand ce n'est pas l'entretien du matériel qui empêche le service public d'être rendu ? Quelles économies va faire le gouvernement s'il maintient son ambition de retirer aux organisations des travailleurs de payer les allocations à ceux-ci ?

Les idées fatales ne manquent pas et pourtant il n'y a pas de fatalités !

Les travailleurs vont devoir s'unir et se battre pour sauver le modèle social belge. Certes il est imparfait, il a déjà été dégradé par de nombreuses mesures depuis des années mais l'attaque qui se prépare sera probablement frontale et notre réplique devra être forte.

Alors que le marché démontre une fois de plus son incapacité à assurer l'intérêt général en matière de production électrique, les libéraux dogmatiques veulent encore plus détricoter la sécurité sociale et les services publics.

Nous pouvons les en empêcher, battons-nous et nous gagnerons dans la rue contre ce gouvernement si peu légitime !

# Désobéir

## pour les services publics

Le 4 juin, la CGSP wallonne recevait Manuel Cervera-Marzal et Xavier Renou<sup>1</sup>. Nous les avons invités pour évoquer les grandes figures et les arguments de la désobéissance civile et pour développer plus concrètement le répertoire d'action qu'elle implique et les différentes manières de la mettre en œuvre, notamment au sein des services publics.



Manuel Cervera-Marzal cite dans un premier temps les bases historiques de la désobéissance civile en évoquant quelques figures légendaires : cela va de Henry Thoreau qui refusa de payer les impôts de l'État de Massachussets pour s'opposer à un État esclavagiste (car, pour lui, la passivité fait de nous tous des complices) à Martin Luther King, leader du mouvement des droits civiques, sans oublier Gandhi. Aujourd'hui, nous constatons une démultiplication des initiatives telles celles des *Robin des bois* (des agents d'EDF qui refusent de couper l'électricité) ou les faucheurs d'OGM.

### La désobéissance civile, c'est quoi ?

Manuel Cervera-Marzal la définit en cinq points : elle désigne « une action politique, publique, collective, extralégale et non violente fondée sur des motifs éthico-politiques et destinée à modifier une loi ou à contester l'ordre juridique dans son ensemble »<sup>2</sup>.

En outre, la question de la légitimité de ce type d'action change selon le régime politique : dans une dictature ou sous un régime totalitaire, elle semble une évidence mais qu'en est-il dans un régime démocratique où la loi est censée être le fruit d'une décision d'un Parlement et où des moyens de contestation légaux existent ?

Les reproches formulés à l'égard de la désobéissance civile seraient qu'elle est antidémocratique, qu'elle constitue une rupture du pacte social, qu'elle entraînerait un effet de chaos par son caractère désordonné (ainsi, pour paraphraser Goethe, mieux vaudrait une injustice qu'un désordre) et tout ceci induirait une criminalisation des mouvements sociaux. Les conditions de légitimité imposées par certains stipulent qu'elle devrait être utilisée en dernier recours et que les désobéissants devraient accepter la sanction pénale qui pourrait en découler, sans oublier le refus de toute forme de violence.

Face à ces objections, diverses réponses sont apportées par l'auteur. Concernant le désordre, force est de constater qu'il

est déjà là sous une forme latente, de manière souterraine. Puis ce stigmate peut être retourné en soulignant que le conflit et le désordre sont essentiels dans une démocratie. D'autre part, la désobéissance civile est une contestation créatrice, une force de proposition en tant que telle. Concernant les conditions de légitimité, l'utilisation en dernier recours ne tient pas puisque le recours à ce mode d'action répond souvent à des situations d'urgence peu conciliables avec un processus de concertation généralement plus lent.

Pour ce qui est de l'acceptation de la peine, Manuel Cervera-Marzal souligne qu'accepter une condamnation pour s'être opposé à une loi injuste est tout aussi injuste et reviendrait aussi à accepter la légitimité des tribunaux. Ce dernier point serait, à ses yeux, envisageable uniquement pour susciter un réveil des consciences.

La question de la non-violence est autrement plus problématique en ce sens que par rapport à l'État – qui rappelons-le est le détenteur de la violence légitime – tout débat sur la violence implique de se mouvoir dans une zone grise et de tâcher de

répondre à la question de savoir ce qui est violent : la destruction de biens l'est-elle ? Partant, pour notre intervenant, face à la violence symbolique, sociale et structurelle exercée par l'autorité, il s'avère parfois impossible de ne pas être violent.

### La conscience souveraine et l'imaginaire de crise

Le discours des désobéissants pose en préalable la souveraineté de la conscience individuelle (le désobéissant s'autorise à désobéir aux lois) et pose en filigrane la question de la citoyenneté et celle de la démocratie. Pour Manuel Cervera-Marzal, « la démocratie n'est pas menacée par ceux qui font acte de désobéissance civile mais par ceux qui se soumettent aveuglément aux lois par leur obéissance si vile »<sup>3</sup>.

Xavier Renou, fondateur du Collectif des désobéissants souligne tout d'abord pour sa part que le concept a été effacé de notre mémoire collective alors que ce registre d'action

*La désobéissance civile est une contestation créatrice, une force de proposition en tant que telle.*

est immense et peut rassembler les agents et les usagers. Cet effacement est bien évidemment tout sauf innocent : la contre-révolution néolibérale devait à tout prix créer un imaginaire de crise et de l'insatisfaction propices au démantèlement des services publics. Cet imaginaire de crise englobe une modernisation, une déshumanisation, une bureaucratisation des services publics ainsi qu'une opacité relative aux droits de chacun. Il fonctionne principalement par le biais de l'injonction paradoxale incitant à faire plus avec moins.

Dans ce cadre, rendre visible toutes ces stratégies insidieuses est déjà un premier pas vers la désobéissance.

Partant, Xavier Renou insiste sur le fait qu'il faut reprendre espoir : des stratégies de résistance existent comme par exemple celle visant à occuper les locaux stratégiques (la comptabilité) ou celle visant à mettre en place une articulation entre les agents et les usagers en les faisant travailler ensemble (blocage des gares par exemple), à détourner ou à contourner certaines instructions. Il cite également des cas de refus d'obéissance, notamment dans l'enseignement en France ou dans la police quand les policiers se font massivement porter pâles.

Tout ce répertoire d'action qui va du refus au sabotage en passant par le contournement des instructions vise en fait à refuser de jouer le jeu selon les règles établies par l'autorité et à obliger les institutions à redevenir des services publics.

Il insuffle un renouveau de créativité qui permet de sortir des routines militantes.

En fait, « *la désobéissance civile ne se joue pas à deux mais à trois : les désobéissants contre les décideurs et l'opinion publique qui joue un rôle d'arbitre. Pour les désobéissants, il s'agit de convaincre l'opinion publique pour qu'elle puisse contraindre les décideurs* »<sup>4</sup>. Il importe par conséquent pour les désobéissants de remporter des victoires symboliques.

### Une source vive de la démocratie

Alors que l'histoire a montré où pouvait mener un excès d'obéissance, Manuel Cervera-Marzal et Xavier Renou montrent tous deux comment la pensée désobéissante « *s'inscrit dans une tradition méconnue, voire occultée, qui place le conflit à la source de la liberté* »<sup>5</sup> et comment, ce faisant, elle peut casser la fabrique de l'impuissance et permettre un autre regard sur la démocratie. Plutôt qu'un état stable et figé, elle est un processus constamment en mouvement et la désobéissance civile peut, dans cette optique, se muer en une source vive de la démocratie. Il est toujours judicieux de rappeler à cet effet que les conquêtes sociales ne sont pas tombées du ciel et que, partant, c'est le conflit et la lutte qui font avancer les choses.

Par ce regard un peu impertinent et iconoclaste sur les enjeux, la pertinence, les conditions, les conséquences et la légitimité ou non de ce répertoire d'action, par la question posée de savoir si la désobéissance civile fait partie du répertoire d'action des syndicats et si la grève (fût-elle des prix, des auditeurs), l'occupation ou la séquestration sont des illustrations de cette désobéissance, cette journée du 4 juin a essayé de promouvoir et de stimuler une réflexion sous le signe des interrogations, non des certitudes, de soulever des questions pertinentes et de susciter des interrogations fécondes.

Les chemins de la désobéissance sont ceux de l'émancipation continue mais aussi ceux d'un surcroît de démocratie.



Xavier Renou



1. Le premier est l'auteur entre autres de *Désobéir en démocratie, la pensée désobéissante de Thoreau à Martin Luther King* et de *La gauche et l'oubli de la question démocratique*, tandis que le second est le fondateur du Collectif des désobéissants et l'auteur de *Désobéir pour le service public*.
2. Manuel Cervera-Marzal, *La gauche et l'oubli de la question démocratique*, Paris, Éditions d'ores et déjà, 2014, p. 51
3. Idem, p. 52-53
4. Manuel Cervera-Marzal, *Désobéir en démocratie*, Les Forges de Vulcain, Paris, 2013, p. 94
5. Idem, p. 156

# Résolution d'urgence sur le droit de grève

**Conseil exécutif de l'ISP,  
24-25 juin 2014, Nyon, Suisse**

**Le Conseil exécutif** de l'Internationale des services publics (ISP) s'inquiète vivement des attaques permanentes à l'encontre des droits des travailleurs/euses et des droits syndicaux. Nous rejetons fermement l'idée que l'on peut limiter la négociation collective quelles que soient les circonstances. En tant que syndicats des services publics, notre rôle consiste à protéger les citoyen(ne)s et les usagers de ces services, en veillant à ce qu'ils/elles puissent accéder en permanence à des services publics de qualité, notamment par le biais d'une réglementation des services de base. Mais lorsqu'un conflit s'éternise, un seul droit démocratique efficace s'offre aux travailleurs/euses : la grève.

**De trop nombreux pays** ont adopté une législation – ou ont entamé des discussions – en vue de limiter ou d'interdire les grèves relatives aux « services de base », voire pour tous les travailleurs/euses du secteur public. En outre, la criminalisation des conflits sociaux et la violence accrue à l'égard des manifestant(e)s est une réalité et ce, dans les régions du Nord comme du Sud.

Le droit de grève, le droit d'organisation, ainsi que le droit de négociation collective sur les salaires et les conditions de travail constituent des libertés fondamentales et des droits humains. Ces droits sont ancrés dans la Constitution de l'OIT, les Conventions 87 et 98 de l'OIT, la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies.

**En juin 2014**, dans le cadre des débats de la Commission de l'application des normes (CAN) qui se sont déroulés lors de la Conférence internationale du Travail (CIT), le groupe des employeurs s'est obstiné à nier le fait que le droit de grève était couvert par la Convention 87 de l'OIT, balayant ainsi des dizaines d'années de jurisprudence et l'application du droit international. Le groupe des travailleurs a rejeté à l'unanimité les exigences des représentants des employeurs.

Ce conflit sur le droit de grève a été renvoyé devant le Conseil d'administration de l'OIT, qui pourrait demander à la Cour internationale de Justice d'apporter un avis consultatif sur la question afin de régler ce désaccord. La décision devrait être rendue en novembre 2014.



**Dès lors**, le Conseil exécutif de l'ISP appelle l'Internationale des services publics à :

- lancer une campagne mondiale en faveur du droit de grève pour tou(te)s les travailleurs/euses ;
- faire pression sur les gouvernements afin qu'ils soutiennent les mécanismes de contrôle de l'OIT ;
- appeler au renvoi de l'affaire devant la Cour internationale de Justice et faire pression sur les membres du Conseil d'administration de l'OIT. Nous devons obtenir une majorité au sein du Conseil d'administration, ce qui signifie que les affiliés de l'ISP doivent mener un lobbying auprès de leurs centres syndicaux nationaux et de leurs gouvernements ;
- nouer des partenariats avec d'autres syndicats et organisations de la société civile dans le cadre de cette campagne ;
- continuer de soutenir et d'aider les affiliés dont les droits sont menacés ;
- mener activement des campagnes en vue de veiller à ce que les pays ratifient et appliquent les Conventions 87 et 98 de l'OIT ;
- faire pression sur les organisations intergouvernementales et autres agences et organisations internationales concernées – telles que la Banque mondiale et le FMI – afin qu'elles réaffirment leur soutien envers les Conventions de l'OIT qui garantissent les droits syndicaux fondamentaux ;
- organiser des campagnes en vue de veiller à ce que les accords mondiaux de libre-échange intègrent de véritables engagements envers les droits des travailleurs/euses, et respectent les Conventions de l'OIT.

## La classe moyenne

*Le concept de classes moyennes revient très fréquemment dans la bouche des hommes et femmes politiques, surtout en période électorale. Mais, comme pour le populisme, son usage intempestif et incessant rend complexe toute interprétation correcte. Partant, il est intéressant de s'interroger sur les raisons et les effets de cette utilisation abusive.*

Le concept de classes moyennes revient très fréquemment dans la bouche des hommes et femmes politiques, surtout en période électorale. Mais, comme pour le populisme, son usage intempestif et incessant rend complexe toute interprétation correcte. Partant, il est intéressant de s'interroger sur les raisons et les effets de cette utilisation abusive.

Ainsi, au cours de la campagne électorale, les partis de droite n'ont eu de cesse de clamer que, s'il était mis en œuvre, le programme des partis plus progressistes sacrifierait les classes moyennes. Il est par ailleurs assez édifiant de constater que les soi-disant meilleurs défenseurs de la classe moyenne sont ceux qui roulent pour les riches (comme le montrait l'étude du programme du MR par l'Université catholique de Louvain, la KUL). Tel est un des avantages de l'absence de définition de cet ensemble malléable à souhait.

### Une nébuleuse disparate et malléable

En effet, l'indéfinissable classe moyenne englobe par exemple l'employé et le cadre supérieur, le technicien et l'avocat, l'instituteur et le professeur d'université, etc.

Le recours à cette catégorisation regroupant des couches sociales disparates aux intérêts pas nécessairement convergents permet de formuler des propositions peu cohérentes qui s'adressent à tous sans cibler quelqu'un en particulier. Il permet en outre de rendre encore un peu plus invisible la classe ouvrière qui n'est (même) plus nommée. Comme si cette nébuleuse permettait d'enfouir la lutte des classes pourtant toujours bien réelle.

Si la classe moyenne a été historiquement « le vecteur du changement social

*depuis la reprise de la croissance après la Seconde Guerre mondiale, la tertiarisation de l'économie, l'élévation du niveau de vie, l'élévation du niveau d'instruction... (elle) se caractérise par une variété et une ambivalence. Elle est prise entre deux feux : d'un côté elle souhaite entrer dans le monde de la bourgeoisie et d'un autre côté elle est déçue d'en être rejetée »<sup>1</sup>. Elle va être constamment tiraillée entre l'intégration aux classes dominantes et le souci de s'en distinguer. Elle conteste tout en voulant être partie prenante. Ce faisant, elle neutralise les tensions sociales et les met sous l'éteignoir.*

Si le recours à ce concept évoque le positionnement par rapport au salaire, il s'agira, pour s'assurer une certaine rente de situation, de ne jamais donner des chiffres spécifiques et de faire miroiter au plus grand nombre qu'il en fait partie (alors que sous l'effet d'aubaine que représente pour les riches la crise, elle est précisément en voie de disparition) : « *L'abus de langage que recèle la classe moyenne a détourné l'attention d'un groupe croissant de citoyens qui, sans s'en rendre compte, ont été rétrogradés et n'appartiennent plus à cette classe moyenne... Mais, ils se réconfortent à l'idée que leur statut social reste celui de la fameuse classe moyenne. Ouf, pas de déclassement !* »<sup>2</sup>

### Qui est in, qui est out ?

En effet, un des ressorts de cette catégorie est de promouvoir une tiédeur certaine à l'égard de projets politiques radicaux (dans le sens étymologique : qui s'attaquent à la racine du problème) : « *le désir de s'élever fait envisager avec méfiance tout effort de solidarité qui*

*pourrait favoriser les concurrents, mais la peur de rechuter fait aussi aspirer à une protection des statuts existants »<sup>3</sup>. Cette nébuleuse doit en effet constamment se définir par rapport à ceux du dessus et à ceux du dessous.*

Autre constat à tirer de l'usage abusif de ce terme : par son caractère visant à créer une société homogène, la démocratie telle que nous la connaissons « *fond les individus dans la classe moyenne et réduit la politique à une affaire de gestion, sans aventure ni promesse* »<sup>4</sup>,

**La classe moyenne est constamment tiraillée entre l'intégration aux classes dominantes et le souci de s'en distinguer. Ce faisant, elle neutralise les tensions sociales et les met sous l'éteignoir**

Les mots sont importants et leur choix induit une perception, un regard, un conditionnement qui ouvrent la voie à un changement insidieux de société.



1. Dominique Pinsolle, *Que peuvent les classes moyennes ?*, www.monde-diplomatique.fr/2012/05/PINSOLLE/47662
2. Olivier Derruine, *La classe moyenne n'est plus celle à laquelle vous pensez !*, www.revue-nouvelle.be/blog/delits-d-inities/2014/03/15/classe-moyenne/
3. Sylvain Bourmeau [http://www.liberation.fr/societe/2012/01/12/politiquement-les-classes-moyennes-ont-un-role-d-arbitre-quelles-n-ont-jamais-eu-avant\\_787684](http://www.liberation.fr/societe/2012/01/12/politiquement-les-classes-moyennes-ont-un-role-d-arbitre-quelles-n-ont-jamais-eu-avant_787684)
4. Zeev Sternhell, *Existe-t-il une pensée fasciste ?*, propos recueillis par Alexandre Lacroix «in *Philosophie Magazine* n° 79, p. 41

## Bruxelles sous pression **malgré elle**

*Le cercle vicieux de l'austérité bride l'économie et impose toujours de nouveaux sacrifices. Comme les autres entités fédérées, la Région de Bruxelles-Capitale lui devra un lourd tribut. Les projets droitiers de la coalition pressentie au niveau fédéral assombrissent un peu plus les perspectives. Dans un tel contexte, nous devons résister, mais aussi construire.*

Les politiques austéritaires mises en place à tous les niveaux de pouvoir suite à l'adoption du Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) marqueront durablement les budgets des entités fédérées. Avec la FGTB et les autres syndicats, la CGSP a combattu ce traité en temps

utile parce qu'il nous condamne à l'austérité à vie ! Le budget bruxellois en souffrira, brisant les élans généreux de la déclaration de politique générale du nouveau gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale. La contrainte de réaliser des réductions budgétaires conduit à essayer de faire plus avec moins de moyens, mais ce principe connaît des limites que ni la novlangue ni la « gouvernance » ne parviendront à faire reculer. En réalité, ce sont des projets dont l'envergure se réduira ou qui disparaîtront avec des conséquences négatives sur le développement global des régions ; in fine, ce sont les citoyens qui en souffriront dans leur logement, leur environnement, leur santé, leur éducation, sans parler de leurs loisirs.

C'est déjà le cas en Flandre où le nouveau gouvernement de droite associant N-VA, CD & V et Open VLD projette « d'assainir » les finances publiques en les soumettant à un plan d'économie de 8 milliards d'euros en 5 ans. Les « efforts » seront réalisés sur les budgets de la culture ; de l'administration (1 950 fonctionnaires en moins) ; des transports en commun (De Lijn verra sa dotation amputée de 30 millions d'euros !). Les politiques de formation de logement et d'énergie seront elles aussi touchées. Tous domaines où les économies sont contre-productives et aggravent la situation de personnes déjà précarisées.

L'accord institutionnel du 11 octobre 2011 a bien permis un refinancement structurel de la Région de Bruxelles-Capitale, mais alors que les besoins estimés étaient de quelque 600 millions d'euros, c'est 461 millions qui ont été accordés. Toujours dans le cadre de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, de nouvelles compétences ont été transférées à la Région (voir *Tribune* janvier 2014 pp. 7, 8) avec seulement 90 % des budgets



qui leur étaient allouées lorsqu'elles relevaient des niveaux fédéral et communautaire. On voit tout de suite que malgré l'autonomie constitutive, le projet de réforme fiscale du gouvernement et la simplification institutionnelle, les moyens seront réduits.

Si on considère les axes annoncés de la politique de la coalition de droite-suédoise-kamikaze qui se profile pour le gouvernement fédéral, il est clair que la fonction publique et les services publics seront mis à mal.

On parle de « fin des tabous » et il est question de s'attaquer à l'indexation automatique des salaires en en modifiant le mode d'application. Notons que le gouvernement en affaires courantes avait déjà ouvert la voie en modifiant la composition du panier des biens et produits qui intervient pour le calcul de l'indexation. Une façon de neutraliser le mécanisme sans avoir l'air d'y toucher !

Sous prétexte de « réduction des coûts de fonctionnement » de l'État, il s'agit d'accentuer la diminution du nombre de fonctionnaires en ne remplaçant pas ceux qui partent à la retraite, portant ainsi progressivement, mais sûrement atteinte aux missions de service public et en plaçant les agents sous pression. Enfin, on peut encore s'attendre à des velléités de recul de l'âge de la retraite.

Dans ce contexte défavorable et en réponse à ces projets politiques néfastes, il faudra compter sur la vigilance de la CGSP-Bruxelles pour exiger le respect des règles de concertation et de négociation et pour contrer l'inacceptable.

*Jean-Pierre Knaepenbergh*  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP



[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## Un été indien...

Dans tout le pays, du nord au sud, en passant par Bruxelles, l'action menée par la seule CGSP-ACOD secteur Cheminots/sector Spoor, le 30 juin, a été un succès. On se doit de féliciter toutes celles et ceux qui ont fait en sorte que cette action fût une réussite.

On ne peut que regretter le fait que les collègues de la CSC-Transcom n'aient pas mobilisé (quoique...) leurs membres eu égard aux problèmes préoccupants que rencontre le personnel en matière de jours de liberté en retard.

Les raisons, qui les ont poussés à ne pas nous suivre, sont à la fois troublantes et confuses mais peut-être faut-il remonter à la genèse du dossier des 36h.

En effet, le Front commun syndical a toujours signé « ensemble » les protocoles d'accord social... à deux exceptions près.

Très récemment, lors de la Commission paritaire nationale du 26 novembre 2010 dans le cadre de la filialisation de B-Cargo lorsque la CSC-Transcom a fait « volte-face » en signant « seule » l'accord social qui aura permis la création de B-Logistics, la filiale de droit privé !

Pour les plus jeunes, il est utile de rappeler que le 15 mai 1996, la CSC-Transcom représentée par son président général, Michel Bovy, a refusé de signer l'accord historique des 36h. Pourtant, lorsque la presse en prendra connaissance, elle n'hésitera pas à mettre en évidence les négociateurs de la CGSP/ACOD qu'elle qualifiera « **de pionniers** ».

Il est vrai que cet accord avait pour objectif de préserver des milliers d'emplois à l'horizon 2005 par la réduction du temps de travail en passant de 38 à 36h semaine.

D'ailleurs, il aura permis de recruter plus de **3 000 jeunes cheminot(e)s**.

Aujourd'hui, celui qui a changé de personnalité, devra pourtant se défaire de ses frustrations pour rester impartial dans sa nouvelle mission. Il devra surtout apporter, au travers de celle-ci, toute la sérénité nécessaire pour entrer dans la voie d'un dialogue social constructif avec notre Organisation reconnue.

Pourtant, lors de la Sous-commission paritaire du 2 juillet 2014, HR-Rail mettait, entre autres, à l'ordre du jour, le report des jours de crédit pour passer à 48 jours ! Nous avons refusé de discuter de tous ces points car ils ne faisaient que reporter le problème et n'apportaient pas une réponse réaliste eu égard à la grève menée par la CGSP-ACOD qui exige plus d'emplois statutaires.

Le directeur général s'est exprimé dans la presse pour dire qu'il ne comprenait pas notre action et qu'il aurait réagi de la même façon s'il était encore syndicaliste...

La CGSP-ACOD secteur Cheminots/sector Spoor a estimé, de façon objective, que pour relever les besoins tant en matière de mobilité que de personnel (pyramide des âges, démissions, etc.), il faudrait recruter plus de 3 000 cheminot(e)s par an.

En mathématique, on parlerait d'une équation à deux inconnues !

La première inconnue consiste à établir les objectifs pour régler le « **1 000 000** » de jours de retard. Quant à la deuxième inconnue, il s'agit de savoir quelles sont les intentions de la Direction pour procéder à des recrutements dits proactifs et pas l'inverse.

Face à ces contradictions, la CGSP-ACOD a immédiatement compris quelles étaient la stratégie de l'entreprise et les enjeux pour les cheminot(e)s ! Le constat est accablant, la Société a spéculé sur les jours de liberté des cheminot(e)s pour réaliser des économies et se mettre au diapason des exigences budgétaires. N'est-ce pas M. Karel Vinck qui avait déclaré que pour faire fonctionner les chemins de fer belges, il faudrait 37 000 cheminot(e)s ? Pourtant, aujourd'hui, il n'y a plus que 33 922 FTE ! Alors ceci explique cela ?

Autre point d'achoppement, le plan de transport qui ne correspond pas du tout aux besoins de la population et qui mettra en péril l'emploi et les conditions de travail. La Direction n'a pas tenu compte de nos remarques trop préoccupée par d'autres paramètres. Les charges de travail ne sont pas réparties de manière équitable et certains choix stratégiques n'échappent pas à la vigilance des régions... Si la Direction s'obstine dans cette voie, elle devra s'attendre à des actions et des réactions de la part de celles et ceux qui n'y retrouveront pas leurs comptes.

En y regardant de plus près, en 1996, un contrat de gestion avait été édité reprenant les besoins de la mobilité et d'entretien tant du réseau que du matériel. De plus, on y faisait référence au futur plan de transport, à l'accord social du 15 mai 1996 (36h) et au plan d'entreprise Horizon 2005.

Il va sans dire que les Organisations reconnues avaient été étroitement associées à la politique de mobilité en Belgique. Aujourd'hui, le nouveau contrat de gestion, c'est la grande muette et le protocole d'accord social est en rade !

Enfin, il y a toute la problématique des filiales qui conduisent à la privatisation des métiers du rail et au dumping social. Si certaines d'entre elles ont peut-être disparu, en revanche, celles qui restent se renforcent et posent des difficultés majeures pour les travailleurs.

L'opinion publique ne mesure pas combien ces filiales profitent à d'aucuns qui y trouvent des mandats bien rémunérés dans ces Conseils d'administration ! Certains s'accrochent et, par leur cupidité, refusent de les remettre en cause préférant stigmatiser les travailleurs ! Ce sont ces nantis qui osent donner des leçons et parler des coûts en personnel qui n'auraient cessé de croître selon leurs dires. Les emplois les moins qualifiés disparaissent et de nouvelles fonctions prioritairement contractuelles voient le jour. Ces dirigeants ne se satisfont plus d'un salaire statutaire insuffisant pour leurs compétences (lol) ! Paradoxalement, ce sont les mêmes qui préconisent des emplois contractuels pour les travailleurs afin de réduire leurs salaires et leurs conditions de travail !

En conclusion, la CGSP-ACOD secteur Cheminots/sector Spoor sera intransigeante en matière d'emplois. Notre syndicat ne laissera jamais les deux CEO's et le directeur général d'HR-Rail remettre en question l'accord des 36h repris dans le Statut du personnel (Chapitre VI Art. 4 page 2).

Alors, Chers Camarades, restons mobilisés parce que septembre sera chaud, d'autant plus qu'il y a de fortes chances que l'on vive un « **été indien** »...

*Michel Abdissi  
Président*

## Congrès de l'ITF

### Le 43<sup>e</sup> Congrès de l'ITF à Sofia en Bulgarie



*La CGSP y était représentée par deux délégués dont une militante représentant les femmes et les jeunes. Les Congrès de l'ITF (Fédération internationale des ouvriers du Transport) se déroulent, comme son statut le prévoit, tous les 4 ans.*

Cette année, le Congrès s'est déroulé à Sofia en Bulgarie du 10 au 16 août au Palais national de la Culture.

C'est la première fois, depuis le Congrès inaugural de Londres

en 1898, que la ville de Sofia a été retenue pour accueillir près de 1 785 syndicalistes (372 syndicats) dont 408 femmes et 272 jeunes de 114 pays venus de tous les continents. Il est à noter que l'ITF a convié tant à son Comité exécutif qu'au Congrès une délégation chinoise.

L'ITF regroupe actuellement, à travers le monde, plus de 708 syndicats dans 154 pays, soit plus de 4,986 millions de travailleurs. L'ITF est l'une des dix fédérations syndicales mondiales

alliées à la Confédération syndicale internationale (CSI).

Son slogan principal s'articule sur le thème : « **De la crise globale en une justice mondiale, les syndicats des transports organisent la riposte !** ».

Le logo du Congrès 2014 de l'ITF s'inspire des premières lettres de l'alphabet cyrillique. C'est également la première fois que le Congrès de l'ITF, pour des raisons environnementales, se déroule en faisant usage de moyens



exclusivement numériques. Cette nouveauté aura permis aux personnes qui ne pouvaient être présentes d'y participer virtuellement tout en suivant l'actualité du Congrès en direct.

Afin d'éviter tout comportement inacceptable, tous les délégués s'engageaient à respecter la politique en matière de respect mutuel sous peine d'exclusion ! Il va de soi que notre organisation syndicale s'inscrit pleinement dans cette politique qui s'inspire de nos valeurs (à lire sur notre site Internet <http://cgspcheminots.acodspoor.be>).

Il va sans dire que cet événement mondial est extrêmement important et permet de réaliser combien il est nécessaire de nous organiser mondialement. Il regroupe, en effet, tous les secteurs du transport et permet de définir les stratégies mondiales en la matière, notamment, de luttes contre le capitalisme.

Notre délégation a pu vivre plusieurs moments particulièrement émouvants et, notamment, lorsqu'un syndicaliste du Honduras, **Victor Crespo**, a relaté son expérience dans ce pays d'Amérique latine. Ce délégué a, en effet, dû fuir son pays pour ne pas être assassiné ! Malheureusement, son père a été assassiné en guise de représailles ! Les congressistes se sont levés pour l'acclamer chaleureusement et saluer le courage de ce travailleur qui a déclaré vouloir se battre jusqu'à la victoire.

C'est la **Camarade Ekaterina Yordanova**, présidente de la Fédération

**des syndicats bulgares des transports (FTTUB)** qui a ouvert le Congrès et présenté les différentes personnalités invitées à cette occasion.

**Le Premier ministre de la république de Bulgarie Georgi Bliznashki** a déclaré que son pays était en crise et qu'il dirigeait un gouvernement provisoire. Il a expliqué que l'une de ses déclarations politiques avait fortement déplu à l'un de ces nouveaux riches. Ce dernier lui aurait dit : « Georgi, les gens ne te comprennent pas mais nous, nous n'oublierons pas ce que tu as dit » !

**La première Maire de Sofia, Yordanka Fandakova**, a, quant à elle, insisté sur le fait que même si cela s'avère parfois difficile, le dialogue social reste une absolue nécessité.

**Le président national du CITUB (Confédération des syndicats indépendants bulgares), Plamen Dimitrov** s'est félicité de cet événement qui démontre combien la Bulgarie occupe, sur le plan syndical, une place importante à l'échelle internationale.

Il a rappelé que son syndicat a une longue histoire au niveau du dialogue social puisque la première convention collective a été signée il y a 130 ans.

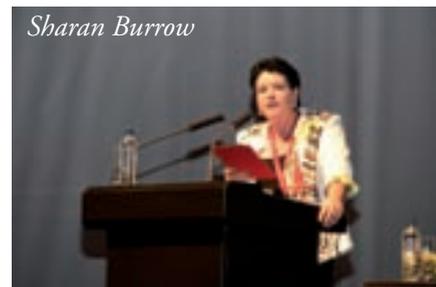
Il admet qu'il reste encore un long chemin à parcourir puisque le salaire moyen en Bulgarie n'est que de 400 € par mois...

Il insiste sur le fait que les syndicats

doivent changer et s'adapter en développant des stratégies basées sur la solidarité à l'échelle mondiale pour permettre d'accroître le pouvoir des travailleurs. Partant, il se dit favorable à la protection des droits des travailleurs par le biais des normes de l'OIT (Organisation internationale du Travail).

Autre fait marquant, le **témoignage du capitaine, Janko Stoimenov**, inculqué dans l'affaire d'un crash aérien en 2005. Il a su mettre l'accent sur l'énorme responsabilité qui pèse sur les épaules des travailleurs du transport en matière de sécurité. Il a dénoncé le fait qu'en cas d'accident impliquant des personnes, les enquêtes sont souvent orientées pour rechercher l'erreur humaine. Pourtant, dans son cas, il fallait rechercher les causes auprès des industries qui construisent ces technologies de pointe ! Il a remercié l'ITF et son syndicat qui ont réussi à inverser la vapeur sans lesquels, il aurait probablement été condamné à une peine de prison à vie. Il a témoigné toute sa reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui mettent l'humain au cœur de leurs préoccupations.

**La secrétaire générale de la CSI (ITUC) Sharan Burrow** se félicite, entre autres, des actions syndicales menées par les travailleurs des Turkish Airlines contre la Société DHL et des dockers de Hong Kong.



Elle rappelle que les syndicats représentent de loin, la plus importante force démocratique sur terre. Elle regrette que trop de gouvernements choisissent de favoriser les nantis, les plus fortunés de ce monde au détriment des plus faibles, des plus vulnérables. Elle a estimé que les inégalités ne cessent de croître dans le monde et que tout est mis en œuvre pour saper

les syndicats. Cela passe par l'intimidation jusqu'aux crimes de syndicalistes.

Quant au **FMI** (Fonds monétaire international), cette organisation économique et financière mondiale cherche à réduire les droits des travailleurs alors qu'investir dans l'emploi à hauteur de 5 % permettrait d'inverser le processus ! Partant, il faut lutter contre les emplois précaires, pérenniser les emplois et les salaires et exiger des conventions collectives.

Elle dénonce l'esclavage moderne et, à ce titre, déclare qu'il n'y aura pas de **coupe du monde de football au Qatar en 2022** sans une protection des conditions sociales des travailleurs dans cet État. Tout sera mis en œuvre pour mettre la pression sur la FIFA pour y parvenir !

Elle fait ensuite un plaidoyer sur le climat et notre consommation de carbone en rappelant qu'il est indispensable d'arrêter à tout prix les effets de serre et ce, afin d'assurer l'avenir de nos petits-enfants.

Elle parle ensuite de la tragédie de Gaza et le fait que la Palestine doit être reconnue comme un État indépendant ! Elle se félicite que le Congrès ait repris dans ses 36 motions (<http://cgspcheminots.acodspoor.be>), la motion 7 qui vise à apporter son soutien à la Palestine.

En guise de conclusion, elle déclare qu'il faut dompter les entreprises,

investir dans la croissance syndicale et la solidarité pour défendre le pouvoir des travailleurs !

**Le directeur de l'OIT** (Organisation internationale du Travail - sise à Genève (Suisse)), **Guy Ryder** dit qu'il se retrouve dans le programme du Congrès de l'ITF et précise même que l'ITF est en avant-garde du syndicalisme international pour relever les défis futurs.

Il parle du **droit de grève** et, plus particulièrement, de la convention 87 de l'OIT. Soulignons tout de même que cette convention 87 et la Charte sociale européenne qui traitent de ce droit fondamental ont été signées par la Belgique ! En fonction de ce qui précède, on peut comprendre pourquoi il dénonce l'attitude des employeurs qui prétendent, soutenus par certains partis politiques et le FMI (Fonds monétaire international), qu'il n'existe pas de lois internationales en la matière. Il insiste sur le fait que l'OIT est en capacité de définir des normes et que les discussions qui se déroulent actuellement doivent permettre de relever ces défis sur les conditions existentielles des travailleurs. À ce sujet, il indique qu'une décision importante au Conseil de l'OIT aura lieu en novembre et qu'il aura besoin de nous, les syndicats des transports. Un vote majoritaire est nécessaire pour y parvenir.

L'OIT fêtera son centenaire en 2019 et prévoit un programme ambitieux sur l'avenir du travail.

Il conclut en rappelant qu'à ce jour

plus de 168 millions d'enfants travaillent dans le monde !

En marge du Congrès, la CGSP a pris des contacts avec des membres de l'OIT afin de préparer la riposte si un gouvernement de droite s'attaquait au droit de grève !

**La CGSP s'associera à toutes les actions internationales qui seront nécessaires pour obtenir ces garanties dans le cadre du Conseil de l'OIT.**

Dans un monde où l'humain n'est pas la priorité, doit-on s'étonner que les politiques préfèrent stigmatiser les travailleurs que de s'attaquer à de telles dérives du capitalisme ?

Au nom du profit à n'importe quel prix, ils veulent imposer leur diktat !



C'est ensuite au tour de **Paddy Crumlin, président de l'ITF** de prendre la parole et rappeler que 80 individus, dans le monde, contrôlent les 7 milliards de personnes qui y vivent.

Nous, les syndicats, sommes l'opposition et considérés comme dangereux pour ces élites mais nous continuerons à œuvrer pour plus de justice et d'égalité pour protéger les plus faibles.

On n'a pas toujours ce que l'on veut mais on peut avoir ce dont on a besoin. Ce dont on a besoin, c'est un monde plus juste pour tous et pas pour quelques-uns !

**La conférence de la section des cheminots de l'ITF**

Le 13 août, la section ferroviaire de l'ITF s'est réunie pour définir le cahier de travail durant ces quatre prochaines années.

La section ferroviaire de l'ITF est



l'une des 8 sections industrielles et représente 1 272 181 membres de 177 syndicats de cheminots à travers le monde.

Vous trouverez, l'ordre du jour de cette réunion et le rapport d'activité sur notre site Internet :

<http://cgspcheminots.acodspoor.be>.

Comme il est de coutume, le Président de la section, Øystein Aslaksen, a été désigné en tant que rapporteur pour la séance plénière qui s'est tenue le samedi 16 août.

Les débats ont essentiellement porté sur deux thèmes importants, à savoir : la libéralisation-privatisation et la sécurité dans les chemins de fer.

Il va sans dire que les deux dossiers sont étroitement liés vu que la libéralisation voire la privatisation ont eu d'énormes répercussions sur la qualité des services publics et la sécurité ferroviaire.

Pour y parvenir, il importe de mettre en place une organisation efficace et, à la demande expresse des congressistes, un réseau d'échanges dynamique est exigé.

La section s'est également concertée sur la motion 27 relative à la politique néolibérale dans les chemins de fer à l'échelle mondiale et a voté celle-ci à l'unanimité.

Il est à relever que les congressistes ont compris que ces attaques ultralibérales trouvent leurs sources dans les décisions prises par la **Banque mondiale**, ce qui explique pourquoi les Cheminots du monde entier sont victimes de la libéralisation et des privatisations. Il en va de même en ce qui concerne le droit de grève qui a fait l'objet de nombreuses réactions musclées durant tout le congrès (motion 1) ! De nombreux syndicalistes ont dénoncé les comportements des élus politiques qui ont une lourde responsabilité car ils privilégient les recommandations du FMI sans se soucier des conséquences pour les travailleurs ! Fait troublant, l'État de la RD du Congo a, pour les mêmes raisons, été amené à réformer les structures de ses chemins de fer...

L'un des points concernait l'élection du Président et des vice-présidents de la section ferroviaire de l'ITF.

Président : Øystein Aslaksen (Norsk Lokomotivmannsforbund, Norway)

Vice-président : Julio Sosa (La Fraternidad, Argentina)

Vice-président : CA Rajasridhar (AIRF, India)

Vice-président : Serge Piteljon (CGSP Cheminots, Belgium)

Représentante des femmes : Gaebepe Molaodi (BRAWU Botswana)

Représentant des jeunes travailleurs : Veronika Szilagyi (VDSzSz, Hungary)

Secrétaire de la section : Mac Urata (Japan)

Vous pouvez retrouver le rapport de la section du 13 août sur notre site Internet :

<http://cgspcheminots.acodspoor.be>.

### La Conférence des transports urbains de l'ITF

La section des transports urbains de l'ITF s'est réunie le 14 août afin de préparer le plan de travail des quatre prochaines années.

À l'instar de la section ferroviaire, la libéralisation, la privatisation et les attaques dogmatiques contre les services publics y sont dénoncées.

Le capitalisme et les attaques contre le **droit de grève** sont longuement débattus. Nous sommes revenus sur la décision que devra prendre le Conseil de l'OIT en novembre 2014 à ce sujet. Il s'agit de la pire attaque contre les droits syndicaux dans le monde et **nous devons la combattre avec beaucoup de fermeté**.

Durant le Congrès un syndicaliste indien a exigé une grève générale de l'ITF pour combattre le capitalisme.

Ce sont toutes ces institutions financières et leur cupidité qui ont entraîné le monde dans l'une de ses pires crises économiques ! Aujourd'hui, ceux qui tolèrent le travail des enfants n'ont pas plus de scrupules en ce qui concerne les droits des travailleurs !

La motion 29 relative aux transports

et à la mobilité à Mexico est présentée et votée par la section.

Vous trouverez, tant le rapport d'activité des quatre années précédentes que le rapport de la section du 14 août sur notre site Internet.

### Conférence des jeunes de l'ITF du 14 août

La Conférence a été ouverte par Stephen Cotton qui souligne l'importance de se mobiliser pour développer le syndicat et de constituer des réseaux.

Celui-ci met également en évidence le fait que les jeunes représentent l'avenir du syndicat.

Les objectifs 2014-2018 du comité des « jeunes » de l'ITF sont :

- tendre la main aux jeunes, en obtenant des idées, en organisant des actions, en luttant contre la précarité des jeunes au travail, en créant des réseaux au point de vue sectoriel et régional ;
- développer le leadership ;
- lutter contre le changement climatique.

Ce qui ressort de cette conférence est la nécessité de se syndiquer et ce, malgré les volontés antisyndicalistes de certaines personnes. Il va de soi que les jeunes sont l'avenir et constituent le pilier de l'institution qu'est le syndicat. Les jeunes n'étant pas suffisamment représentés, il faut s'atteler à ce que cela change. Il faut utiliser les moyens mis à notre disposition tels que les réseaux sociaux pour diffuser l'information. D'autres mettent l'accent sur la situation catastrophique en Palestine et soulignent que des initiatives pourraient être prises afin de se montrer solidaires.

En conclusion, il faut encourager les jeunes dans leurs démarches pour changer le monde. Il existe des formations mises sur pied à leur intention et qui pourraient être « synonyme » de changement à tout niveau.

À lire également la motion 12 relative aux activités visant les jeunes travailleuses et travailleurs (<http://cgspcheminots.acodspoor.be>).

### La conférence des femmes de l'ITF du 14 août

La conférence a débuté par l'intervention de Madame Popova, vice-présidente de la République de Bulgarie, qui a souhaité délivrer d'emblée un message de paix et de justice sociale.

Ensuite, Madame le maire de Sofia s'est également exprimée en soulignant l'importance du travail d'équipe, le partenariat entre hommes et femmes qui doit permettre d'améliorer le travail syndical au niveau du secteur du transport. Tout en soulignant que de plus en plus de femmes dans les fonctions dirigeantes travaillent plus dur que les hommes, entre autres, dans les secteurs des bus et tramways à Sofia.

Le changement est très lent, mais les syndicats sont très actifs au niveau de la formation. Des projets contre la violence faite aux femmes sont menés dont, notamment, l'intégration d'un programme d'autodéfense et la mise en place de dispositifs de sécurité pour les femmes travaillant la nuit. Des cycles de formation continue permettent d'assurer le développement de carrière. Malgré une situation financière délicate, la ville met à disposition des locaux pour garder les enfants des femmes suivant cette formation.

Certaines camarades soulignent l'absence de couverture sociale, un manque de respect des droits syndicaux, et le fait que les femmes ne disposent pas à l'accès au pouvoir décisionnel. Une grande précarité au niveau des contrats de travail est encore trop souvent constatée.

Dans le transport, trop peu de femmes sont installées aux postes les mieux rémunérés.

Toutefois l'ITF émet trois priorités :

- soutenir les femmes dans les campagnes contre l'austérité et s'organiser avec elles pour construire des syndicats plus forts ;
- aider les affiliées quant aux questions concernant les femmes, (p.e. : égalité au niveau des conditions de travail) et construire des alliances pour renforcer les campagnes et éradiquer la violence faite aux femmes ;
- développer le leadership (attribuer plus de postes de dirigeantes aux femmes).

En conclusion, les initiatives ne manquent pas et il importe de continuer la lutte en tant que femme, en entretenant la solidarité, afin de construire un mouvement syndical fort de par le monde.

À lire également la motion 11 sur la violence à l'égard de femmes et la motion F sur l'amélioration de la représentation des femmes au Congrès (<http://cgspcheminots.acodspoor.be>).

### En Plénière...

Durant la plénière qui s'est déroulée les 15 et 16 août, les 30 motions ont été présentées et votées. Le délégué qui a présenté la motion 7 sur la Palestine a été applaudi quand il a suggéré, en concluant, que le prochain Congrès de l'ITF pourrait se tenir à Jérusalem en Palestine libre. Lorsque la motion a été approuvée, tous les congressistes se sont levés pour marquer leur solidarité envers la population qui souffre. Le Président et le Secrétaire général ont fait le serment qu'ils se rendront sur place.

David Cockroft, qui a rejoint l'ITF en 1985 et a fait ses débuts au poste de secrétaire général de l'ITF en 1993, a reçu une ovation lors de son discours d'adieu du 11 août. C'est Stephen Cotton, seul candidat, qui sera élu par le Congrès à ce poste de secrétaire général de l'ITF le 15 août.



Stephen Cotton

Le Congrès se clôture par la nomination des nouveaux membres du Comité exécutif de l'ITF, l'organe le plus important, où siègera, pour la Belgique, Serge Piteljon CGSP Cheminots. Une première réunion se déroule ensuite pour désigner en son sein, les présidents et vice-président(e)s de l'ITF. Vous trouverez la liste nominative sur notre site Internet : <http://cgspcheminots.acodspoor.be>.

Le Comité exécutif est composé de 42 membres, dont le secrétaire général de l'ITF. Les 41 membres issus des syndicats affiliés sont élus directement par les régions et, dans le cas de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Asie-Pacifique, par des sous-groupes régionaux. Cinq sièges sont réservés à des femmes. Le Comité exécutif se réunit normalement deux fois par an, tout comme son sous-comité le Comité directeur qui assume des responsabilités spéciales au plan administratif.

*Serge Piteljon*  
Secrétaire général

*Séverine Scaillet*  
Représentante des femmes et des jeunes

## Cahier revendicatif 2014-2015

Ce cahier doit comporter cinq volets :

1. Volet Emploi
2. Volet qualitatif
3. Pouvoir d'achat
4. Volet social
5. Bien-être au travail

En préalable, à ce cahier revendicatif, les organisations reconnues exigent la concrétisation des points non exécutés de l'accord social 2008-2010 ainsi que des accords conclus paritairement.

De plus, les organisations reconnues réitèrent leurs exigences en matière d'unicité des Chemins de fer belges, non seulement sur le plan juridique, mais aussi au quotidien en garantissant l'unicité du dialogue social et du statut du personnel pour l'ensemble des agents.

Dans cette perspective, la CPN doit maintenir mais aussi acquérir la compétence complète et totale dans toutes les filiales dans lesquelles la participation du groupe SNCB atteint 50 %.

À cet effet, **HR-Rail** doit prendre toutes les initiatives en la matière.

### 1. Volet Emploi

Conformément à l'article 67 de la loi du 23 juillet 1926 et au Statut du Personnel, la priorité doit rester l'emploi statutaire.

Cette exigence implique de mettre fin au recours systématique et abusif, d'une part, à des emplois contractuels et, d'autre part, à la filialisation et à la sous-traitance.

La garantie de l'emploi statutaire implique de mettre en place des plans de formation renforçant le maintien et la transmission des connaissances et des compétences aux agents de l'entreprise. Le Front commun syndical suggère de mettre en place une véritable école du rail, au sein de Train@Rail, afin de constituer cette plateforme

indispensable, notamment, pour les former aux métiers dits en pénurie (p. ex. : ajust. méc. et agt de l'électricité vers technicien).

Cette école aura aussi pour mission de donner des « formations continuées ».

D'autre part, afin de répondre efficacement aux besoins en personnel en matière tant d'évolution de la croissance des trafics que de sécurité et de ponctualité, des moyens suffisants seront envisagés pour renforcer voire amplifier la politique de recrutement. Il va sans dire que cette politique aura pour ambition d'anticiper les départs à la retraite ou autres et apporter une solution à la problématique du cumul de près d'1 000 000 de jours de liberté dus aux agents.

Dans cette perspective, il convient, pour atteindre ces objectifs considérés comme prioritaires par le Front commun syndical, d'élever le niveau de l'emploi **au minimum** à 39 000 agents, soit 38 000 ETP dont la répartition sera fixée lors de la négociation.

Le Front commun syndical exige, comme préalable, des garanties quant au maintien de toutes les activités aux mains des cheminots statutaires (nettoyage des gares, entretien infrastructure, ateliers, informatique...).

Une attention toute particulière sera accordée aux recrutements dans les rangs 7, 8 et 9. Dans le même ordre d'idées, la surqualification de certains emplois doit être abandonnée.

### 2. Volet qualitatif

- Revalorisation de la filière « Voie » et les conditions de travail (week-ends et nuits).
- Perspective d'avenir et pérennisation de la filière « Vente ».
- Améliorations en matière de facilités de circulation.
- Reclassement des agents inaptes pour raisons de santé.
- Mi-temps médical.

- Attention particulière en faveur des agents atteints de maladies chroniques.
- Exécution des mutations.
- Garantir un quota de postes pour les lauréats des épreuves de sélection.
- Révision du plan de carrière dans le but de garantir des perspectives aux non universitaires.
- Possibilité pour les agents de suivre, sur base volontaire, une réorientation afin de changer de filière professionnelle.
- Simplification du processus de recrutements du personnel semi-qualifié (agents de maintenance, de métier, de triage...).

### 3. Pouvoir d'achat

- Anticipation de l'octroi des bienales pour tous.
- Correction de certaines anomalies barémiques.
- Valoriser l'ancienneté de service des cheminots (fascicule 520).
- Accorder, à l'instar des lauréats du 2<sup>e</sup> groupe, des échelles barémiques communes et supplément pour la famille des sélectionnés du 1<sup>er</sup> groupe.
- Augmentation significative de la prime de fin d'année.
- Augmentation de la valeur nominale des chèques-repas.
- Octroi d'éco-chèques et de chèques cadeau.
- Frais de déplacement pour les agents obligés d'utiliser leur véhicule personnel.
- Utilisation du vélo.
- Problématique des primes.

### 4. Volet social

- Un service social de proximité.
- Ancrage de l'assurance-hospitalisation (agents en activité et pensionnés).
- Une attention toute particulière sera apportée aux agents retraités dans le cadre de l'amélioration des soins à accorder au domicile et dans les homes.

## 5. Bien-être au travail

- Aménagement des fins de carrière.
- Places de parking dans les gares pour les Cheminots actifs et pensionnés.
- Crèches.
- Problématique des agressions.
- Humanisation des prestations du personnel.
- Une attention particulière doit être accordée à l'évolution du personnel et à la nécessité d'harmoniser le rapport travail/vie privée.
- Meilleure prise en compte de la charge psychosociale et du harcèlement.

**Au nom du Front commun syndical des Cheminots**

## Dans nos régionales Régionale du Centre

« *Aux Pensionnés et actifs de la section La Louvière-Manage* »

Le prochain « goûter des Pensionnés » se tiendra à la régionale du Centre rue du temple 7 à La Louvière le samedi **8 novembre 2014 à midi**.

Vu le succès des repas campagnards des années précédentes, ce goûter est remplacé par un repas fraternel.

La participation demandée à nos affiliés et leurs conjoints est de 10 € par personne pour un apéritif, un repas, une boisson et un dessert.

Pour nous permettre d'organiser au mieux le repas, les dernières réservations seront prises au plus tard pour le vendredi 24 octobre à midi.

Vous pouvez réserver auprès de la régionale au 0476/691 544 et auprès du Camarade Dessart Claude au 0472/774 254.

Pour le Comité des Pensionnés

*Bertrand Chauvenne, Secrétaire permanent  
Dessart Claude, Président du Comité des Pensionnés*

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Il n'y a pas de fatalité...
- 4 / Dossier • Désobéir pour les services publics
- 6 / ISP • Résolution d'urgence sur le droit de grève
- 7 / Le mot qui pue • La classe moyenne
- 8 / IRB • Bruxelles sous pression malgré elle

### Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • Un été indien...
- 10 / Congrès de l'ITF • 43<sup>e</sup> Congrès de l'ITF à Sofia en Bulgarie
- 15 / Cahier revendicatif 2014-2015
- 16 / Dans nos régionales • Régionale du Centre

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTPB

Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11